

**RELEVÉ DE DECISIONS  
DE LA SEANCE DU  
25 AVRIL 2022**

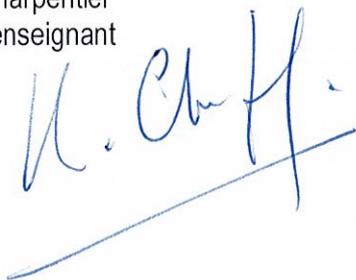
Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 25 avril 2022 à 8 heures 30 :

- a élu, par 10 voix pour et 7 votes blancs, au titre de l'article 14 des statuts de l'IEP, Monsieur Raphaël CHARPENTIER président enseignant du Conseil de la vie étudiante et de la formation ;
- a élu, par 7 voix pour, au titre de l'article 28 du Règlement de la vie étudiante, Monsieur Alexis GOIN membre représentant des enseignants de la Commission de la vie étudiante ;
- a adopté, par 12 voix pour et 2 contre, la motion suivante :

*Le mercredi 13 avril, des étudiantes et étudiants du campus de Sciences Po Nancy ont subi des intimidations de la part de l'extrême-droite. Le lendemain, c'est sur le campus de Paris que des étudiantes et étudiants manifestant pacifiquement devant le 27 rue Saint-Guillaume ont été attaqué(e)s par des individus se réclamant de Génération Zemmour, de la Cocarde étudiante et de la branche nationale de l'UNI. Le CVEF dénonce fermement ces violences de l'extrême-droite et réaffirme que celles-ci ne peuvent être tolérées au sein de notre établissement. Le CVEF s'engage à ne pas soutenir d'initiatives étudiantes portées par toute organisation se livrant à ce type de violences, après que leur implication a été attestée par l'enquête administrative.*

- a adopté, par 12 voix pour et 2 abstentions, le procès-verbal de la séance du 7 mars 2022 sous réserve de modifications ultérieures.

Raphaël Charpentier  
Président enseignant



Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante

